

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ACCORDER LE VERSEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES DÈS LE PREMIER  
ENFANT - (N° 1342)

## AMENDEMENT

N ° AS2

présenté par

M. Bazin, rapporteur général, Mme Corneloup, Mme Gruet et M. Di Filippo

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---